

Zeitschrift: Jahresbericht / Schweizerische Landesbibliothek = Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse

Herausgeber: Schweizerische Landesbibliothek

Band: 90 (2003)

Artikel: 2003 : sur la voie de la nouvelle stratégie

Autor: Jauslin, Jean-Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jean-Frédéric Jauslin, directeur de la Bibliothèque nationale suisse

2003 : sur la voie de la nouvelle stratégie

Dans sa résolution du 25 juin 2002 visant à préserver la mémoire de demain, le Conseil de l'Union européenne se déclare :

« ... conscient que la société européenne et l'économie dans son ensemble dépendent de plus en plus de l'information numérique et que l'archivage de cette information sera indispensable à l'avenir pour donner une vision complète de l'évolution et du patrimoine de l'Europe ... ».

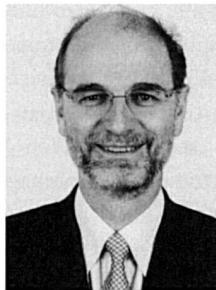
Si nous devions en avoir encore besoin, voilà bien une preuve de la nécessité d'orienter nos efforts sur la préservation de l'information numérique. Dans ce domaine, nous constatons que le taux de croissance est beaucoup plus élevé que celui des supports traditionnels. De plus, les technologies évoluent très vite et nous peinons à les intégrer. Il en résulte un décalage croissant entre la quantité d'information produite et notre capacité à la préserver, aggravé par le fait que nous devons constamment copier les informations numériques que nous détenons déjà sur des supports plus actuels. Notre seule issue est de concentrer le maximum de nos efforts dans ce domaine tout en développant notre coopération avec d'autres institutions, sachant pertinemment bien que nous ne pourrons pas résoudre ces problèmes tout seuls. C'est ce que nous nous sommes attachés à faire durant l'année écoulée et ce que nous allons poursuivre durant l'année qui débute.

Principales réalisations de

la BN en 2003

Depuis le 1^{er} janvier 2003, nous travaillons sur la base d'un mandat de prestations sur quatre ans et d'un contrat de prestations annuel pour 2003 convenus entre la direction de la BN et celle de l'Office fédéral de la culture (OFC). Basé sur notre nouvelle stratégie générale, le mandat de prestations définit le cadre général de notre action. Le contrat quant à lui sert de base à la définition des objectifs pour l'année en cours. En 2003, ils étaient au nombre de cinq :

- Définir une politique de la mémoire en Suisse.
 - Préparer le dossier de construction du deuxième magasin souterrain.
 - Etablir les principes d'un dépôt légal au niveau national.
 - Préparer l'officialisation du dossier de candidature de la BN à la gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire (GMEB).
 - Réviser l'ordonnance des émoluments de la BN.
- Passons rapidement en revue l'état d'avancement des travaux dans ces secteurs.



La définition d'une politique de la mémoire en Suisse

Le dossier *mémopolitique*, dont l'objectif est de définir une politique de la mémoire en Suisse, a été soumis au Département fédéral de l'intérieur. Il est prévu de le discuter avec le Chef du Département au cours de l'année 2004. Afin d'accumuler les expériences dans un secteur encore plein d'incertitudes, nous nous sommes mis à l'œuvre à l'intérieur de l'OFC pour étudier plus en détails les tenants et aboutissants d'une telle démarche au sein d'une unité spécifique telle que l'OFC. Un groupe de travail ad hoc a étudié la situation des diverses sections et a établi une série de recommandations. Le constat est assez alarmant et nous oblige à envisager de prendre plusieurs mesures immédiates afin de garantir la conservation de toutes les collections de l'OFC à long terme.

Le deuxième magasin souterrain de la BN

Ce magasin était planifié dès les premières réflexions des travaux de réorganisation au début des années 1990. Grâce à un engagement hors pair de l'équipe de projet au moment adéquat il a pu être intégré dans le paquet des constructions civiles présenté au parlement en 2003. Nous pouvons sereinement

ment nous préparer aux premières étapes de construction dans le courant de 2004. Si tout se passe bien, le deuxième magasin souterrain sera disponible dès 2007.

L'introduction d'un dépôt légal au niveau national

Beaucoup moins satisfaisante est la question de l'introduction d'une base légale au niveau national pour le dépôt de tous les supports d'information. Freiné par le manque de ressources et dans l'attente d'un déblocage du dossier *mémopolitique* auquel il est très lié, ce projet n'a guère avancé. Il ne faut surtout pas y voir un manque d'intérêt à disposer d'un tel outil, mais les conditions-cadres sont très nombreuses et le problème juridique est fort complexe. Nous devrons impérativement « remettre rapidement cette question sur le métier » durant l'année à venir.

La préparation d'une nouvelle autonomie pour la BN

La phase expérimentale de gestion par mandat de prestations et enveloppe budgétaire *GMEB* que nous avons introduite au début de l'année 2003 nous permet d'accumuler les expériences. Le bilan global est positif, même si nous constatons que le changement culturel que représente ce nouveau mode de gestion requiert du temps et de la formation pour que chacun travaille selon ces nouveaux principes.

A la fin de l'année écoulée, nous avons eu le plaisir d'apprendre que le Conseil fédéral avait ratifié la liste des offices ou parties d'offices candidats à la *GMEB*. La Bibliothèque nationale en fait partie et l'OFC recevra donc un mandat officiel de l'autorité politique de préparer l'introduction de la *GMEB* à la BN en janvier 2006.

La révision de l'ordonnance des émoluments perçus par la BN

Plus technique, mais combien importante, la question de la réglementation de nos émoluments revêt un caractère stratégique évident. Nous sommes parfaitement conscients qu'une bibliothèque nationale ne peut couvrir ses frais de gestion par le revenu de ses prestations, loin s'en faut. De plus, notre dilemme réside bien évidemment entre le devoir d'offrir un service public de qualité à tous et le

souci d'avoir une politique de rendements adéquate. La limite n'est pas simple à fixer et évolue même de façon rapide au gré de l'évolution technologique et des besoins croissants de nos usagers. A fin 2003, nous avons préparé de nouvelles bases qui seront mises en vigueur très prochainement.

La gestion des documents électroniques

Même s'il ne figure pas explicitement dans les objectifs convenus avec la direction de l'OFC, le projet de gestion et d'archivage à long terme des publications électroniques mérite d'être évoqué dans ce rapide survol. Cette question préoccupe toutes les institutions de conservation du patrimoine informationnel du monde entier. Malgré nos ressources restreintes en comparaison des grandes institutions nationales, nous sommes fiers de pouvoir démontrer que nous progressons de manière satisfaisante. L'équipe du projet *e-Helvetica* réalise des travaux qui retiennent l'attention de tous, y compris au niveau international. Pour plus de détails à ce sujet, on peut se référer au site Internet de la BN www.snl.ch ou à www.e-helvetica.ch directement.

La BN sur la scène nationale et internationale

Nos activités nous amènent aussi à être présents tant au niveau national qu'international.

En Suisse, nous nous sommes concentrés sur l'établissement de relations avec nos partenaires cantonaux. Le 19 novembre 2003, nous avons eu le plaisir de réunir dans nos locaux tous les directeurs des bibliothèques cantonales pour établir les bases et les principes d'une nouvelle coopération dans le domaine de la conservation des publications électroniques. Nous sommes persuadés que ce premier pas va nous permettre d'établir à l'avenir une relation plus étroite avec ces partenaires sur d'autres sujets de coordination nationale. L'écho de cette première démarche fut excellent.

Sur la scène internationale, notre effort s'est une nouvelle fois principalement concentré sur l'Europe. Le projet le plus prometteur et le plus ambitieux est sans aucun doute *The European Library*. Il prévoit d'établir un réseau performant entre les bibliothèques nationales d'Europe afin de pouvoir satisfaire toutes les

demandedes usagers et afin d'améliorer les synergies entre les institutions ainsi connectées. La phase d'étude, financée par l'Union européenne, va s'achever à la fin du mois de janvier 2004. Elle fera place à une phase opérationnelle qui verra la création d'un centre de gestion du réseau. Ce centre sera installé en Hollande à la Bibliothèque royale, mais tout le projet sera placé sous l'autorité de la Conférence européenne des directeurs de bibliothèques nationales (CENL). Le financement de la gestion sera assuré par les huit bibliothèques partenaires qui se sont engagées pour une période de trois ans. Toutefois, tous les membres de la CENL, soit 42 pays, seront impliqués dès le début dans le projet, pour la plupart de façon assez modeste. Il faut s'attendre à ce que leur participation devienne rapidement très active.

L'officialisation de la responsabilité de la CENL pour le projet *The European Library* n'est pas sans conséquence sur l'organisation de la fondation. Nommé président en septembre 2002, le directeur de la BN doit maintenant veiller à ce que la CENL s'oriente vers ses nouvelles charges et adapte ses structures et son organisation de façon adéquate. C'est pourquoi, un projet de révision et de modernisation de la CENL a été lancé en 2003. Les premiers résultats des réflexions seront présentés aux membres de la CENL lors de l'assemblée annuelle 2004 qui se tiendra à Rome en septembre.

Perspectives 2004

Les objectifs 2004 de la BN convenus avec la direction de l'OFC sont au nombre de sept :

- Poursuivre les travaux de mise en place de la gestion par mandat de prestations et préparer son officialisation pour 2006
- Poursuivre les réflexions pour l'introduction d'une politique cohérente de la mémoire en Suisse
- Poursuivre les travaux du projet e-Helvetica
- Développer une nouvelle stratégie de communication en créant une plate-forme d'information globale et performante
- Poursuivre les travaux de coopération nationale et internationale
- Suivre et accompagner le démarrage de

la construction du deuxième magasin souterrain

- Elaborer un plan stratégique informatique basé sur la stratégie globale de la BN et les directives de la Confédération en la matière.

Il ne s'agit-là que des grands axes de notre évolution. De nombreux projets et de multiples tâches de gestion quotidienne feront aussi partie de nos activités.

Un accent spécifique sera donné à notre politique de communication avec la création de la nouvelle cellule *Marketing et Communication* qui remplace celle des *Activités culturelles* en reprenant son mandat, mais en élargissant son horizon. Le nouveau responsable de cette cellule, qui entrera en fonction au début janvier 2004, saura, nous en sommes sûrs, mener la BN vers une politique de communication plus cohérente nous permettant ainsi de jouir d'une meilleure notoriété et d'augmenter l'intérêt de nos usagers.

Les facteurs-clés que nous aurons à l'esprit durant l'année seront donc *ouverture, gestion performante, innovation, collaboration et bien sûr motivation*.